

# Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

Avant

le 28

juin

2024

Commande groupée de plants

d'ARBRES

et d'ARBUSTES

Passez commande avant le 28 juin  
et bénéficiez d'un tarif préférentiel

BON DE COMMANDE DISPONIBLE :

- > dans votre mairie
- > auprès de votre antenne Chambre d'agriculture
- > sur le site internet de la Chambre d'agriculture : [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)  
(rubrique Territoire > Préserver la biodiversité > Haies > Commande groupée d'arbres et d'arbustes)

Crédit photo : Bayeux Intercom ©airkapture.fr



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité